



FEDERATION PRO EUROPA CHRISTIANA

Mer. 2020-04-22 12:00

Monsieur,

Vous voyez qu'on admire partout le courage des infirmières et des médecins...

Avez-vous entendu parler de l'héroïsme des aumôniers pendant cette épidémie?

**[Pour rendre facile l'accès des prêtres auprès des malades,
signez la pétition adressée à MM. Macron et Vèran](#)**

Je signe

C'est impérieux car en ce moment même des mourants veulent voir un prêtre pour se confesser et recevoir le "viatique", c'est-à-dire les provisions spirituelles pour le dernier voyage.

Pourquoi ? Tout simplement parce que, pour un catholique, quitter ce monde sans être reconcilié avec Dieu est, vous le savez, une tragédie pire que la mort elle-même.

Le patient hospitalisé bénéficiera aussi des sacrements de l'Onction des malades et de l'Eucharistie.

S'il vous plaît, rappelez au président de la République et au ministre de la Santé combien le labeur des aumôniers est important pour vous et exigez d'eux qu'ils en garantissent le libre exercice.

Pour cela veuillez signer la pétition qui leur est adressée, en cliquant sur le lien ci-dessous :

<https://petit.io/petition/federation-pro-europa-christiana/garantissez-le-droit-des-malades-a-voir-un-pretre>

Si vous avez ouvert *Le Figaro* ces jours-ci, vous avez certainement lu la tribune du vicaire général du diocèse de Paris, Mgr de Sinety, publiée le 29 mars dernier :

Il demande que les malades qui le souhaitent puissent recevoir la visite d'un aumônier.

« Je demande avec gravité que puisse être respecté ce droit fondamental à être un homme jusqu'au bout de sa vie », a-t-il dit.

« N'oublions pas que, de tout temps, lors d'épidémies bien plus dangereuses (choléra, peste...) on n'a jamais empêché des hommes et des femmes de se porter volontaires pour soutenir spirituellement et humainement leurs contemporains et de s'y risquer librement », a-t-il ajouté.

Demandez au président de la République et au ministre de la Santé de non seulement de garantir le travail des aumôniers mais aussi, vu l'urgence de la situation, de permettre à tous les prêtres de se rendre au chevet des malades qui le souhaitent.

Et pour cela signez la pétition qui leur est adressée :

JE SIGNE LA PÉTITION

Comme le personnel soignant, les aumôniers s'exposent aussi à de grands risques et essaient d'offrir aux malades les secours des sacrements.

Pourtant au nom de la laïcité et des normes sanitaires, il est à craindre que cette assistance soit aujourd'hui refusée aux malades du Covid-19.

La Croix du 19/03/20 rapportait ce poignant témoignage de la responsable de l'aumônerie catholique des établissements de santé de Montpellier : « **Ces temps-ci, si un malade veut la visite d'un aumônier, il faut vraiment la demander avec force !** »

C'est dramatique ! Refuser à un malade la possibilité de partir l'âme en paix est une monstruosité.

Autrefois même, on ne refusait pas cet ultime réconfort et cette dernière possibilité de salut aux condamnés de droit commun qui allaient subir la peine capitale.

Ne tardez pas, s'il vous plaît ! Faites entendre votre voix auprès de MM. Macron et Véran parce qu'ils doivent tout faire pour que les aumôniers puissent exercer librement leur apostolat en milieu hospitalier.

JE SIGNE LA PÉTITION

Vous savez que Notre Seigneur est mort sur la croix pour notre salut, pour nous ouvrir les portes du Ciel. Et pour certains, le salut éternel pourra dépendre d'une dernière confession.

Quel réconfort de pouvoir être accompagné par le Christ lors du passage de la vie terrestre à celle de l'éternité !

C'est pourquoi il faut absolument que vous et moi obtenions l'accès facile des prêtres aux malades.

Refuser la présence d'aumôniers, alors que l'on accepte parfois les équipes de télévision dans les hôpitaux, ne permettra aucunement d'enrayer la crise sanitaire.

Par avance, je vous remercie pour votre mobilisation en ces temps de calamité et vous souhaite les meilleures grâces du Christ Ressuscité,



Xavier Martin
Délégué de la Fédération Pro Europa Christiana

PS : S'il vous plaît, défendez le droit des malades du Covid-19 à voir un aumônier !

Priver les malades des secours de la religion est une aberration !

Je vous demande de signer sans attendre la pétition destinée au président de la République et au ministre de la Santé afin qu'ils garantissent le droit des malades à voir un prêtre.

JE SIGNE

Au nom de ceux qui bénéficieront de cet ultime réconfort grâce à votre mobilisation, merci !